

5^c. Journal du Lot 5^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

Abonnements			
	3 mois	6 mois	1 an
CAHORS ville.....	3 fr.	5 fr.	8 fr.
LOT et Départements limitrophes.....	3 fr.	5 fr.	8 fr.
Autres départements.....	3 fr. 50	6 fr.	11 fr.

Les abonnements se paient d'avance.
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

Rédaction & Administration
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. GOUESLANT, Directeur | **L. BONNET, Rédacteur en chef**

L'Agence HAYAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les Annonces pour le Journal.

Publicité

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES..... 50 —

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

Pour ceux qui ne lisent QUE LE DIMANCHE LA SEMAINE EN FRANCE

La France et l'Espagne

Le ministère espagnol, dans la pensée de diminuer sa responsabilité dans l'aventure de Melilla, essaie de dire qu'il a été poussé par la France, et qu'il comptait sur notre appui matériel.

Ce n'est pas la vérité de la situation. Il faut tout d'abord nous dégager du reproche de n'avoir pas donné aux Espagnols le concours de nos armes. A Madrid, on n'avait pas le droit de l'espérer.

Nous n'ignorons pas l'existence d'un accord secret conclu en 1904, d'après lequel nous donnions à l'Espagne l'assurance que nous nous désintéressions de ce qu'elle ferait sur les côtes marocaines dans la Méditerranée, en échange de quoi nous recevions carte blanche pour agir sur les rivages du Maroc dans l'Atlantique; mais cette convention est devenue caduque par le fait international d'Algésiras. Les Espagnols ne peuvent plus l'invoquer.

Quant aux événements de Melilla, la France n'a rien à y voir, si tant est que certains Français s'y trouvent mêlés. L'origine de la lutte a été la résistance des tribus à la construction d'un petit chemin de fer de pénétration destiné à l'exploitation d'un massif minier. Probablement, il s'agissait d'une affaire montée par des financiers espagnols ayant peut-être des Français parmi leurs actionnaires, mais ni la France ni son gouvernement n'ont à s'occuper d'une entreprise privée.

A L'ÉTRANGER

L'entrevue de Cowes. — La France et l'Allemagne. — En Orient.

Il n'y a pas longtemps encore, la présence d'un tar en Angleterre eût pu faire répéter à celui-ci l'exclamation du duc de Venise, à Versailles, sous Louis XIV : « Ce qui me surprend le plus ici, c'est de m'y voir ! »

L'antagonisme entre les Russes et les Anglais était un facteur constant de la diplomatie européenne. Toutes les chances basaient leurs calculs sur cette rivalité.

La présence de Nicolas II à Cowes est l'affirmation solennelle d'une ère nouvelle. L'empereur de Russie montre que l'entente anglo-russe est dorénavant un grand élément de la paix du monde.

Il faut reconnaître, dans cette évolution historique, l'action personnelle d'Edouard VII qui a de l'influence sur son neveu et qui s'emploie toujours à empêcher la guerre.

Mais les souverains ne sont pas les maîtres des événements et la bonne volonté du roi d'Angleterre serait demeurée impuissante sans la France. C'est la diplomatie française, usant à St-Petersbourg de l'importance donnée par l'alliance franco-russe, et à Londres de ses relations amicales, qui a été le véritable agent d'union entre ses alliés et ses amis.

Le monde apprécie ce rôle de la République.

Le nouveau chancelier de l'empire d'Allemagne a saisi la première occasion qui s'est offerte à lui pour marquer par un langage très cordial son attitude vis-à-vis de la France.

En l'absence de M. Cambon, notre chargé d'affaires est venu le remercier, au nom de M. Pichon, des félicitations qu'il lui avait adressées au sujet de son maintien au ministère des affaires étrangères. Le chancelier a dit, à cette occasion, combien il souhaitait que les rapports entre les deux pays fussent très bons, et il a affirmé qu'il s'y emploierait de son mieux.

Nous sommes loin du temps où M. de Bismarck ne parlait que la menace à la bouche, et même de l'époque, plus ré-

cente, où M. de Bülow s'exprimait avec des réticences. Comme les ministres de Guillaume II ne s'avisent pas de parler contre les désirs de leur maître, nous pouvons conclure que le kaiser est pacifique en ce moment et veut le paraître. L'heure des illusions à la poudre sèche est passée.

D'ailleurs, du côté de la France, on n'est pas en reste de courtoisie, et la grâce des déserteurs de Casablanca a constitué un geste compris par tout le monde de l'autre côté du Rhin. Le vent souffle dans le sens de la paix. Il faut nous en féliciter, mais n'oublions pas que notre alliance et nos amitiés contribuent à cela, sans oublier l'augmentation de notre artillerie.

La situation s'est quelque peu tendue, ces deux derniers jours, en Orient.

La presse nationaliste turque se montre de plus en plus irritée de l'attitude des Crétois et réclame des mesures énergiques contre eux et contre les Grecs qu'elle accuse de les soutenir. Le cabinet Hilmi pacha a examiné l'éventualité de l'envoi de l'escadre ottomane à la Sude et même envisagé la présentation d'une note comminatoire au gouvernement hellénique.

Les griefs de la Turquie portent sur trois points :

- 1° Elle a réclamé de la Grèce la mise en non-activité des officiers qui ont instruit la milice crétoise. La Grèce a répondu que ces officiers ne faisaient déjà plus partie de sa liste d'activité.
- 2° La Porte a demandé le rappel d'un certain nombre d'officiers grecs toujours compris dans les cadres de leur pays, et qui exciteraient les Crétois à méconnaître la suzeraineté ottomane. On lui a promis satisfaction.
- 3° Elle plaint que les Crétois continuent à arborer le drapeau hellénique, en foulant ainsi aux pieds les droits consacrés. Elle les menace même de mesures de répression, s'ils persistent à la provoquer.

Il faut souhaiter que le gouvernement de la Crète revienne à la prudence et qu'il interdise tout défi à l'adresse de la Turquie. Ce sont les puissances protectrices qui, finalement, par des négociations avec la Porte, trancheront le grave problème de la condition politique des Crétois.

LE FURETEUR.

Le bien de famille

On vient de distribuer à la Chambre un très intéressant rapport fait par M. Vigouroux, au nom de la commission de l'agriculture, chargée d'examiner le projet de loi adopté par le Sénat sur la constitution d'un bien de famille insaisissable.

La question n'est pas nouvelle et il y a longtemps que, pour la première fois, elle a été posée devant le Parlement. Doit-on dire qu'elle l'a été du même coup devant l'opinion publique ?

Une telle affirmation serait peut-être excessive, car l'opinion publique, qui s'intéresse aux discussions bruyantes, et se tient au courant des questions purement politiques, ignore trop souvent les travaux utiles auxquels on se livre dans l'une ou l'autre assemblée.

Ceux-ci sont plus nombreux qu'on ne le suppose. Mais, comme il ne s'est jamais fait grand bruit autour d'eux, il arrive que certaines lois sont promulguées et que ce n'est que longtemps après que le public apprend leur existence.

Peut-être est-ce ce qui se produira pour le projet de loi adopté déjà par le Sénat et dont actuellement la Chambre est saisie.

Beaucoup, même dans le monde parlementaire, ignorent que la question soumise à la Chambre dès 1894 par M. Léveillé, député de Paris, reprise plus tard par MM. Hubbard et Berteaux, puis par M. l'abbé Lemire; soulevée à nouveau par MM. Morillot et Léon Vacher, Maurice Viollette, Louis Martin, Dujardin-Beaumetz et Paul Lebaudy, a déjà bénéficié d'un

Le carillon de la Bastille

On étonnerait bien la plupart des Parisiens si on leur disait que le carillon de la Bastille existe toujours — et mieux, sonne toujours — dans un coin de la capitale.

C'est dans la cour d'un immeuble de l'avenue d'Eylau que cette glorieuse relique est venue s'échouer.

Son authenticité n'est pas douteuse. Les trois cloches du carillon portent, en effet, sur leurs flancs, leur état civil en relief.

» Ces trois cloches sont fait par Louis Chéron, fondeur de la cour, pour la royale Bastille, l'an 1761. »

Des croix, des fleurs de lys adornent cette légende.

Ces cloches faisaient partie de l'horloge installée par M. de Sartine, en 1764, au fronton de la Bastille, entre la tour de la Chapelle et celle de la Liberté.

Le 14 Juillet 1789 fut un jour néfaste pour l'horloge de M. de Sartine. Les balles des assaillants l'arrêtaient à 6 heures du soir.

Palloy, démolisseur de la sombre prison, reçut, trois jours plus tard, l'ordre de la livrer au commandant de la milice parisienne.

On ne sait ce qu'il advint ensuite du carillon. Après la Révolution, on le retrouva aux fonderies de Romilly, dans l'Eure. Cette usine avait la spécialité de transformer en monnaie, sous la Terreur, les cloches des églises.

Le propriétaire de l'usine n'osa point le détruire; il l'installa à la porte des ateliers, avec son mouvement d'horlogerie.

Ces cloches étaient encore à l'usine de Romilly il y a quelques années. Elles sont revenues à Paris, où elles continuent à sonner les heures de leur voix mélancolique.

Les Fêtes de l'Arbre

Actuellement ont lieu, un peu partout, et principalement dans les départements de l'Ain, de Meurthe-et-Moselle, des Vosges, du Doubs, de la Haute-Saône et en Algérie, des « Fêtes de l'Arbre », sous le patronage des inspecteurs de l'administration forestière.

On sait que chaque automne les quatre cents « Sociétés scolaires » réparties sur la surface du territoire procèdent au repiquage de jeunes plants d'essences diverses. Révérons pour donner une idée de l'importance de ce travail du reboisement méthodique de la France, qu'une seule de ces Sociétés, celle de Challes, dans l'Ain, a planté, au cours de la dernière campagne, vingt mille petits arbres, sur trois hectares ! — dont quinze mille résineux et cinq mille feuillus. Le Doubs a reçu quinze mille quatre cents plants sur deux hectares quatre-vingt.

L'année qui suit, on conduit les petits écoliers qui s'étaient livrés à si utile besogne voir la repousse des plants; on organise des conférences sur la forêt et des déjeuners sur l'herbe. Les fêtes se terminent par une distribution de récompenses, consistant en médailles et en livrets de caisse d'épargne offert par le Touring-Club de France. On espère reconstituer ainsi, petit à petit, les richesses forestières de notre pays.

INFORMATIONS

Au Maroc

A Melilla

Un incident assez vif vient d'avoir lieu à Tétouan entre le consulat espagnol et les autorités marocaines. Deux Oumanas administrateurs de la douane du prétendant à la frontière de Melilla étant arrivés à Tétouan après avoir abandonné leur douane, qui a servi tour à tour de redoute aux Rifains ou aux Espagnols depuis le dé-

Un succès des Hafidistes

Un vif engagement a eu lieu à Fez le 31 juillet, entre les troupes chérifiennes et les troupes du rogui, commandées par le nègre Moul-el-And-sohir. Au cours de ce combat, qui dura quatre heures, il y eut des pertes sensibles des deux côtés. Toutefois, la victoire est restée aux troupes d'Hafid, qui ont ramené ici plusieurs prisonniers Hyalna et quelques têtes coupées. Le maghzen se montre enchanté de ce résultat.

En Espagne

Une déclaration du gouvernement espagnol

Le ministre des affaires étrangères a déclaré que les négociations avec le Maroc ne sauraient être terminées tant que la question de Melilla n'aura pas reçu de solution.

L'émigration

De nombreux frères habillés en civils sauvent en France par crainte de représailles.

Piferrer, avocat et chef du parti républicain de Gérone, s'est réfugié à Cerbère au moment où son arrestation était imminente.

Certains conseillers municipaux républicains des localités avoisinant Barcelone et de nombreux chefs politique ont passé la frontière.

Un grand nombre de moines appartenant aux couvents qui ont été incendiés en Catalogne se sont réfugiés en Portugal.

Graves nouvelles

On assure que dans la province de Lérida, à Borjas, près de la Seo d'Urgell, un train amenant des conscrits et des réservistes a été arrêté et brûlé, on a obligé les soldats à regagner leurs foyers.

Les autorités auraient fait prisonniers le maire, le juge et quelques notables de l'endroit; on demande leur élargissement immédiat et, si on ne l'obtient pas, il pourrait très bien se faire que plusieurs milliers d'hommes prennent la montagne.

Quelle mesure va prendre l'autorité militaire? On ne le sait pas encore; mais les événements les plus graves peuvent en résulter.

Un perquisitionné chez le sénateur M. Sol y Ortega, qui est absent de Barcelone en ce moment.

Indo-Chine

Dans la nuit du 2 au 3 août, un groupe de Muongs a assailli un cantonnement de la garde indigène, à Hoabin, sur la rivière Noire, et a tué l'inspecteur Chaigneau et cinq militaires. Il y a eu plusieurs blessés.

L'administrateur était malade à Hanoi, et l'adjoint en tournée de service. Les assaillants auraient pillé et brûlé le casernement. Cette attaque n'a pas de rapport avec les opérations actuelles dans le Phuyen. Les causes de cette effervescence sont toutes locales.

La Tension turco-grecque

Ce n'est pas, comme on l'a annoncé, le rappel des officiers grecs de la gendarmerie et de la milice crétoise que réclame le gouvernement ottoman. C'est la mise en non-activité de ces mêmes officiers.

La Porte demande d'autre part, le

Les Cartes postales

Un arrêté du ministre des travaux publics, des postes et des télégraphes, qui vient de paraître à l'Official, accorde de nouvelles facilités aux expéditeurs de cartes postales. Jusqu'à ce jour, en effet, les cartes n'étaient admises au tarif de cinq centimes qu'à la condition de ne porter que des formules de politesse n'excedant pas cinq mots : il n'était pas possible de les utiliser à ce tarif pour la réclame commerciale et industrielle.

D'après le nouveau règlement, les cartes postales illustrées ou non pourront circuler par la poste avec un affranchissement de cinq centimes, soit à découvert soit sous enveloppe ouverte, dans les mêmes conditions que les imprimés.

Elles pourront donc porter, indépendamment des cinq mots de politesse, des indications imprimées, telles que circulaires, catalogues, prospectus, avis de passage, annonces, réclames, etc.

C'est ainsi par exemple, qu'une maison de commerce pourra informer des clients, par carte postale affranchie à cinq centimes, du passage de ses voyageurs; elle pourra également faire part à ses correspondants des prix-courants de ses marchandises et des variations apportées dans ces prix, etc., sous la réserve, bien entendu, que le texte de la communication sera imprimé; seuls, les cinq mots de politesse pourront être écrits à la main.

Soldat quand même

Le nommé Mariani, âgé de 27 ans, originaire de Prassetto (Corse), avait été réformé à Hanoi en 1907 au cours de son service militaire.

Voulant de nouveau entrer dans l'armée, il se munit de faux papiers et sous le nom de son beau-frère Vanoni, il réussit à se faire rengager en mars dernier au 3^e colonial à Rochefort. Là, il fit preuve d'une bonne conduite et sa santé se maintint excellente. Croquant dans ces conditions pouvoir être maintenu, il avoua sa supercherie au colonel, qui fut obligé de signaler le fait à la justice.

Il passera prochainement devant la Cour d'Assises du Var pour usage de faux papiers.

Petites Nouvelles

Le Chambre des requêtes de la Cour de Cassation a décidé que la loi du 9 août 1898 sur les accidents du travail s'appliquait aux ouvriers employés par les communes.

— La Cour de Cassation a rejeté le pourvoi formé par Renard contre l'arrêt de la cour d'assises le condamnant aux travaux forcés.

— On annonce la mort de M. Bourrat, député des Pyrénées Orientales. Il était âgé de 50 ans.

— Le gouvernement japonais fait tisser à Kioto une grande pièce de brocart qui doit orner une des salles du Palais de la Paix à la Haye.

M. Gonzalès Valencia a été élu président de la Colombie.

Le ministre de la guerre anglais a interdit aux officiers anglais de participer à la commémoration de la bataille de Minden, livrée le 11 août 1759 par les troupes alliées de Prusse et d'Angleterre contre les Français.

Un hôtelier de Francfort a fait déposer le toit de son établissement de façon à servir de lieu d'atterrissage pour les aéroplanes.

CHRONIQUE LOCALE

ÉLECTION SÉNATORIALE du 8 Août 1909

CANDIDAT RADICAL

Désigné par le Congrès Républicain

J. LOUBET

Conseiller général

Aux Délégués Sénatoriaux RÉPUBLICAINS

La lutte électorale touche à sa fin ; dans quelques heures, les délégués sénatoriaux vont lui donner une conclusion.

Que sera cette conclusion ? Dira-t-elle que la réaction peut encore conserver l'espoir de s'imposer dans le Lot ?

Légitimera-t-elle des manœuvres occultes et consacra-t-elle des combinaisons auxquelles nul démocrate sincère ne saurait souscrire ?

Les délégués sénatoriaux savent comment s'est engagée la lutte : ils en ont suivi les diverses phases.

Nous avons donc confiance.

Fidèles à la discipline républicaine qui ne veut d'alliance avec aucun parti de droite, partisans résolus de l'entente entre les démocrates des trois arrondissements — et ce n'est que par cette entente que l'on obtiendra le succès, — les délégués sénatoriaux républicains, soucieux simplement de vaincre la réaction, sans idée préconçue, sans acrimonie contre tel ou tel candidat, ont fait leur choix.

C'est pour le candidat présenté par le Congrès républicain régulièrement constitué, c'est pour l'adversaire inébranlable de toutes les réactions, c'est pour M. Loubet qu'ils voteront.

Alors que le candidat désigné par le Congrès de Figeac, a eu à subir durant cette campagne électorale les plus vives attaques de la réaction, et de néo-républicains pour qui le désintéressement et la sincérité politiques ne sont pas les qualités dont ils peuvent faire état, M. Loubet a eu pour ses adversaires la déférence la plus absolue.

Fort de la désignation du Congrès régulièrement constitué, qui n'a jamais eu la prétention d'imposer un candidat, mais qui simplement, a voulu manifester entre plusieurs candidats, une préférence légitime ; fort de son passé, de son action, de son attitude toujours nettement républicaine, M. Loubet a mené la lutte sans souci des critiques et des attaques intéressées.

On ne combat que les adversaires résolus : or, M. Loubet est un adversaire de la réaction.

Celle-ci ne reculera devant aucune manœuvre, elle acceptera toutes les combinaisons qui, dans l'ombre, ont été préparées pour empêcher le succès du conseiller général de Figeac.

Souvenons-nous des élections de 1906 ?

Délégués sénatoriaux républicains, n'est-ce pas qu'il existe au-dessus des sympathies, des amitiés personnelles, le devoir strict d'agir selon les opinions, les sentiments qui ont été la règle de toute votre vie de militants ?

N'est-ce pas qu'il est impossible que votre conscience de démocrates sincères vous commande de lier partie avec ces adversaires qui, tous les jours n'ont pas assez de sarcasmes, voire d'injures contre nos institutions, contre vous-mêmes ?

La réaction combine manœuvres sur manœuvres pour empêcher, tout au moins, pour diminuer le succès des républicains du Lot.

A vous, délégués sénatoriaux de déjouer ces manœuvres, et cela est facile, si vous votez pour le seul candidat que la réaction combat, pour le candidat présenté par la grosse majorité des délégués de Figeac, pour le citoyen Loubet. Que l'union la plus étroite soit toujours le principe de notre parti : pas de compromissions à droite, telle est la ligne de conduite que les fermes démocrates doivent observer. Demain comme hier, ce sera la vôtre, délégués sénatoriaux républicains du Lot.

LOUIS BONNET.

Nécrologie

Nous avons le regret d'apprendre la mort de Mme veuve Bris, mère de notre ami M. Bris, conseiller municipal de Cahors, décédée à Cabessut, à l'âge de 70 ans.

Nous prions M. Bris et sa famille d'agréer l'expression de nos plus vives condoléances.

Les obsèques de Mme Bris auront lieu dimanche matin à 9 heures 1/4.

Manufacture de l'Etat

Par décision de M. le Directeur général des Manufactures de l'Etat, M. Aymé, vérificateur de 4^e classe de la culture des Tabacs à la direction de Périgueux, est nommé en la même qualité à la direction de Cahors.

Gendarmerie

M. Vargues, ancien brigadier, présenté par la compagnie du Lot est nommé gendarme et affecté à la 15^e légion bis.

Voyageurs de commerce

A la suite du banquet qui, à Toulouse réunissait les membres de la Société de protection mutuelle des voyageurs de commerce, M. Cruchet, président de la Société, a fait la remise des récompenses au nom du Conseil d'administration.

Parmi les titulaires de ces récompenses, nous sommes heureux de relever le nom de nos compatriotes, M. Lajoinie, maître d'hôtel, à Figeac (médaillon de vermeil) et celui de M. Léon Pezet, de Cahors, voyageur de commerce (médaillon de bronze).

Aux titulaires de ces deux récompenses, nous adressons nos félicitations.

Au 7^e

Jeudi 5 août, se sont disputées à partir de 5 1/2 du matin, les diverses épreuves d'un concours de gymnastique organisé au 7^e régiment d'infanterie, sous les auspices de M. le Colonel Rocca, commandant le régiment, et sous la direction d'une Commission d'officiers présidée par M. le capitaine Juillet de la 10^e compagnie.

Un temps superbe a favorisé cette réunion, qui s'est déroulée pleine d'attrait et d'animation et où un record du championnat de France entre Sociétés athlétiques, celui des 100 mètres plat a été battu par le soldat Laumé de la section Hors rang, qui a fait le temps de 11 secondes 2/5.

Voici d'ailleurs le compte rendu de cette journée :

Saut en hauteur avec élan : 1^o Laumé (S. H. R.), 1 mètre 42 ; 2^o Molinié, 1 mètre 37 ; 3^o Verges, 5^e compagnie, 1 mètre 35.

Saut en longueur avec élan : 1^o Laumé, 5 mètres 15 ; 2^o Layé, 4^e compagnie, 5 mètres.

Lancement du boulet : 1^o Layé, 4^e compagnie, 11 mètres 85 ; 2^o Laumé, 11 mètres 55 ; 3^o Allias (S. H. R.) 11 mètres 40.

Course d'obstacle avec chargement de campagne.

Le parcours très difficile se composait de plusieurs haies d'une hauteur moyenne de 1 mètre 20, d'une barre à hauteur de 1 mètre 80, d'une palissade en planche de 3 mètres et d'un réseau de fil de fer. Le classement est le suivant :

2^o compagnie en 1 minute 18 secondes ;

12^o compagnie en 1 minute 30 secondes ;

S. H. R. et 11^o compagnie en 1 minute 34 secondes.

Course de vélocité par équipe (100 mètres).

Le temps du dernier, chronométré par M. Massoubre, lieutenant au 7^e donnait le classement par équipe :

1^o ex-æquo : 2^o compagnie et 10^o compagnie en 14 secondes ;

S. H. R. et 9^o compagnie en 14 secondes 3/5.

Course de vélocité, 100 mètres plat (individuelle) : 1^o Laumé, 11 secondes 2/5 ; 2^o Redon (9^e compagnie) à 8 longueurs ; 3^o Molinié (11^e compagnie) ; 4^o Carlier (3^e compagnie).

Saut avec armes et bagage (2 mètres 50 de long, sur 0 mètre 90 de hauteur) : 1^o Laumé (S. H. R.) ; 2^o Libiau (S. H. R.) ;

Franchissement de mur (4 mètres de haut) par équipe (4 hommes et 1 caporal) : 1^o, 3^o compagnie ; 2^o, 7^o compagnie ; 3^o ex-æquo, 12^o compagnie et S. H. R.

De nombreux prix vont récompenser le zèle de nos braves petits soldats, qui se sont retirés enchantés de cette réunion, éprouvant seulement ce regret, que ces sortes de concours d'émulation ne se reproduisent pas plus souvent.

Dans l'après-midi, vers trois heures, à l'Ecole de Natation Régimentaire, installée en face l'Aviron Cadurcien, s'est disputée une épreuve de nage, sur le parcours de la traversée du Lot.

1^o Sergent Lacoste (8^e C^o) en 1' 12" hors concours.

2^o Alibert, soldat 1^o classe (9^e C^o) en 1' 28".

3^o Montgrelet (7^e C^o).

Nous ne pouvons que féliciter M. le Colonel Rocca et la Commission d'officiers du 7^e régiment d'infanterie, de l'heureuse initiative de ce challenge régimentaire, qui a obtenu un si vif succès.

Souhaitons qu'il soit souvent renouvelé.

Les Grandes Manœuvres

Les troupes du 17^e corps d'armée exécuteront, du 9 septembre inclus au 18 septembre inclus, dans la région Valence-Agen, Auch, Lombez, Muret, Toulouse, des manœuvres de corps d'armée sous la direction du général Michel, membre du Conseil supérieur de la guerre. Deux groupes de la 18^e brigade d'artillerie compléteront l'artillerie du 17^e corps.

Ces manœuvres comprendront trois périodes :

Manœuvres de division contre division, les 9, 10 et 11 septembre, dans la région de Beaumont-de-Lauragais à Auch.

Le 12 septembre, repos.

Manœuvres de division contre division, les 14 et 15 septembre, dans la région Auch-Lombez.

Le 16 septembre, repos.

Le gros du corps d'armée manœvrera contre un ennemi figuré les 17 et 18 septembre, dans la région de Lombez, Rieumes, Saint-Lys.

La dislocation aura lieu, le 19 septembre, aux environs de Toulouse.

La Délimitation du Bordelais

Le Conseil d'Etat, statuant en assemblée générale, vient de se prononcer sur la délimitation de la région dont les vins ont un droit exclusif à la dénomination « bordelais ».

Deux projets avaient été longuement étudiés par le Ministère de l'Agriculture. Le premier comprenait seulement la région des grands crus, ce qui correspond à peu près aux limites de l'ancienne sénéchaussée de Guyenne, et excluait, par conséquent, une partie importante du département de la Gironde. Le second, plus large, comprenait toutes les communes viticoles de la Gironde, ainsi qu'un certain nombre de communes dont les vignes sont situées sur les coteaux des rives de la Garonne et de la Dordogne, formant dans les départements du Lot-et-Garonne et de la Dordogne le prolongement naturel du vignoble girondin. C'est cette dernière solution qui, après examen, a reçu l'approbation du Conseil d'Etat. Il en résulte que l'appellation « bordelais » doit être exclusivement réservée aux vins récoltés sur les territoires de 517 communes de la Gironde, de 22 communes du Lot-et-Garonne et de 41 communes de la Dordogne.

Epreuves pour l'obtention du brevet de vélocipédiste militaire

Des épreuves pour l'obtention du brevet de vélocipédiste militaire auront lieu dans la place de Cahors le jeudi 2 septembre 1909.

Les hommes de la réserve et de l'armée territoriale pourront prendre part à ces épreuves ; ils adresseront leur demande au commandant du bureau de recrutement de leur domicile ou de leur résidence avant le 25 août.

L'épreuve consiste en un parcours de 60 kilomètres en terrain moyennement accidenté et en moins de 6 heures.

Les candidats devront se présenter, munis de leur livret individuel, à la caserne Bessières, à 5 h. 1/2 du matin, le 2 septembre ; ils devront justifier devant la commission, qu'ils possèdent une instruction primaire élémentaire et qu'ils sont en état de se servir d'une carte routière ; être reconnus par le médecin adjoint à la commission, aptes à l'emploi de vélocipédistes.

Le déplacement des candidats ne leur donne droit à aucune indemnité. Ils devront amener une bicyclette.

Conseil de guerre

Séance du 5 août

Le nommé Jean-Charles Crouilhols, réserviste du recrutement de Nantes, n'a pas obéi à son ordre de route dans les délais légaux. Arrêté à Cahors, le 2 juillet dernier, il est condamné à six mois d'emprisonnement.

Arrestations

Nous avons relaté dans notre dernier numéro l'arrestation de 2 femmes qui avaient été surprises au moment où elles pratiquaient le vol à l'étalage.

Deux autres femmes, faisant partie de la même tribu ont été arrêtées jeudi par la police de notre ville, et écrouées à la prison sous la même inculpation que les deux premières.

Conseil de guerre

Séance du 5 août

Le nommé Jean-Charles Crouilhols, réserviste du recrutement de Nantes, n'a pas obéi à son ordre de route dans les délais légaux. Arrêté à Cahors, le 2 juillet dernier, il est condamné à six mois d'emprisonnement.

Arrestations

Nous avons relaté dans notre dernier numéro l'arrestation de 2 femmes qui avaient été surprises au moment où elles pratiquaient le vol à l'étalage.

Deux autres femmes, faisant partie de la même tribu ont été arrêtées jeudi par la police de notre ville, et écrouées à la prison sous la même inculpation que les deux premières.

Conseil de guerre

Séance du 5 août

Le nommé Jean-Charles Crouilhols, réserviste du recrutement de Nantes, n'a pas obéi à son ordre de route dans les délais légaux. Arrêté à Cahors, le 2 juillet dernier, il est condamné à six mois d'emprisonnement.

Arrestations

Nous avons relaté dans notre dernier numéro l'arrestation de 2 femmes qui avaient été surprises au moment où elles pratiquaient le vol à l'étalage.

Deux autres femmes, faisant partie de la même tribu ont été arrêtées jeudi par la police de notre ville, et écrouées à la prison sous la même inculpation que les deux premières.

Fête de la place des Petites Boucheries

Nous rappelons que la fête de la St-Etienne aura lieu commémorée les années précédentes sur la Place des Petites Boucheries les 7, 8 et 9 août.

Rien n'a été négligé pour faire bien et beau. Comme tous les ans, cette fête obtiendra le plus vif succès.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 31 Juillet au 7 août

Naissances

Antigone, Marie-Louise rue du Lycée. Gabriel-Marius-Paul à la Maternité. Gernolles, Odette-Jeanne-Lucie, rue Emile Zola, 42.

Figeac, Robert-Guy, rue Saint-André, 14. Vidal, Simone-Victorine-Françoise, rue Labarre, 6.

Publications de Mariage

Dassen, Victor-Alphonse, retraité et Guichannes, Marie-Jeanne, s. p.

Mariages

Lugan, Alexandre, employé au Lycée et Combes, Joséphine-Noëlie, débitante de boissons.

Soriac, Albert, garçon boulanger et Izard, Marie-Louise, culticière.

Belval, Jules-Pierre-Gabriel, commis des contributions indirectes et Guyot, Georgette-Suzanne-Alexandrine, employée des Postes.

Jardin, Georges-Augustin-André employé et Delfau, Marie-Thérèse, s. p.

Décès

Gasc, Louis, cultivateur, 30 ans, célibataire, Hospice.

Miquel, Bernard, cultivateur, 59 ans, Hospice.

Carrière, Jean, menuisier ébéniste, 66 ans, Hospice.

Caminade, Louise, s. p., 68 ans, veuve Rigal, à Bégous.

Nos DÉPÊCHES

Télégrammes reçus hier :

Paris, 6 Août, 1 h. 47 s.

Chez M. Briand

M. Briand a reçu ce matin les Prêtres du Morbihan, de l'Isère, de l'Ille-et-Villaine, de l'Indre-et-Loire, du Jura, des Landes, des Vosges, du Loir-et-Cher, de la Lozère, de la Haute-Loire, et de la Corse.

M. Lambert-Rochet, préfet du Lot, a été également reçu.

En Tripoli

Une dépêche officielle dément l'occupation de Djanet (Tripolitaine) par les troupes françaises.

Télégrammes reçus aujourd'hui :

Paris, 7 Août, 8 h. 15 m.

Accident

Une explosion a endommagé le torpilleur 173 au cours d'une manœuvre sur les côtes de la Corse : plusieurs matelots ont été brûlés.

La question de Crète

Les puissances protectrices de la Crète remettront aujourd'hui une note insinuant que la Turquie cessera son attitude belliqueuse à l'égard de la Grèce.

Au Maroc

Un incident s'est produit à Tétanan : le Consul d'Espagne a tiré des coups

de revolver sur des soldats hafidiens qui entouraient le consulat pour saisir des fonctionnaires roguistes réfugiés dans le Consulat.

Edouard VII en Allemagne

Les journaux allemands annoncent que le roi d'Angleterre visitera mercredi les souverains allemands à Cronberg.

AGENCE FOURNIER

PUBLICATIONS PIERRE LAFITTE ET C^o

LA VIE AU GRAND AIR

Sommaire du n^o 568 du 7 Août 1909

Couverture : François Faber gagnant du Tour de France.

Frontispice : L'accident de Latham. Le sauvetage de l'appareil.

L'aéroplane qui traversa la Manche, H. Petit.

Le tour de France.

Les Grands Prix internationaux de la Marne.

La Raquette d'or, H. Dispan.

Le Triomphe de Blériot.

Le tour de France (photographies).

Le Hâre. Trouville à la nage, Ooms.

Le Carnet du sportsman.

Le meeting de Deauville.

Le Prix Monarque et L'Omnium des deux ans, Stuart.

L'éclairage des voitures.

Le Tour de France d'Arsène Lupin.

Arrondissement de Cahors

Espère

Réponse. — M. Rigal, maire d'Espère, adresse au Quercinois la lettre suivante en réponse à un article ayant paru dans ce journal :

M. le Directeur,

Un gaillard a bien voulu m'honorer d'un long factum que j'ai lu dans votre journal du 27 juillet dernier, sous la rubrique : « Espère. Evolution sociale ».

A cet ami inconnu, à cet admirateur enthousiaste de mes qualités intellectuelles, de mon administration communale et de mon zèle policier, je dois, certes, un hommage public de reconnaissance. A cet effet, je viens simplement faire appel à votre traditionnelle courtoisie pour que, prochainement, par la même voie dont il a fait usage, vous m'informiez que je professe le son profond mépris pour les gens poltrons qui se cachent derrière le voile de l'anonymat même pour essayer de froter les oreilles à un âne. Avec un professeur de courtoisie, je refuse net de lier conversation. Je le laisse entièrement à son rôle bas d'insulteur, les insultes étant les raisons de ceux qui ont tort.

Par contre, s'il est disposé à se faire connaître, à prendre la responsabilité de ses accusations, affirmez-lui que je suis prêt pour la discussion et que je ne demande qu'à collaborer avec lui dans la recherche des administrateurs honorables, des bons policemen, voire des arlequins et des trop pouli. J'ai un dossier assez volumineux à lui communiquer. La franchise républicaine n'a qu'à gagner à cette communication.

Quant à la démission qu'il me conseille brutalement de donner avec tous mes collaborateurs républicains pour avoir les honneurs de la guerre, je ne peux, tout de go, acquiescer à son ardent désir.

En face d'un adversaire déterminé, genre Bazaine, je reste résolument au poste dont on m'a confié la défense. L'avenir seul dira si j'ai accompli mon devoir républicain.

RIGAL, maire d'Espère.

Lamadéleine

Ecole nationale d'agriculture. — A la suite du concours de fin d'année qui vient d'avoir lieu à l'école nationale d'agriculture, notre jeune compatriote, M. Gabriel Feyret, ancien élève du lycée Gambetta, vient d'obtenir le titre d'ingénieur agronome, avec la mention bien.

En face d'un adversaire déterminé, genre Bazaine, je reste résolument au poste dont on m'a confié la défense. L'avenir seul dira si j'ai accompli mon devoir républicain.

RIGAL, maire d'Espère.

Lamadéleine

Ecole nationale d'agriculture. — A la suite du concours de fin d'année qui vient d'avoir lieu à l'école nationale d'agriculture, notre jeune compatriote, M. Gabriel Feyret, ancien élève du lycée Gambetta, vient d'obtenir le titre d'ingénieur agronome, avec la mention bien.

FEUILLETON DU Journal du Lot 12

LES RÉPROUVÉS

Par CH. BERNARD-DEROSNE

III

La maison Dunbar, Dunbar et Balderby

Il fit son chemin, comme vous savez, Monsieur, dans la banque de Calcutta, et parvint lentement à être le directeur de la succursale indienne. Il se maria en 1851, et il n'a qu'un enfant, une fille qui a été élevée en Angleterre depuis son enfance par son grand père. M. Percival.

— Oui, dit Balderby, j'ai vu Mlle Laure Dunbar à la maison de campagne de son grand père. C'est une très belle jeune fille et M. Percival l'idolâtrait. Mais, pour revenir à notre affaire, mon bon Sampson, je crois que vous êtes la seule personne qui ait jamais vu notre chef actuel, Henri Dunbar.

— Je suis, en effet, le seul à le connaître, Monsieur.

— Voilà qui va bien. Il doit arriver à

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas de traité avec l'Agence Favre.

Southampton dans moins de huit jours, et il faut que quelqu'un y soit pour le recevoir. Après trente-cinq ans d'absence il sera complètement étranger en Angleterre, et aura besoin d'un homme d'affaires pour le débarrasser de tous les tracas et s'occuper de lui. Ces Anglo-Indiens sont généralement indolents, vous savez, et les fatigues du voyage n'auront fait qu'augmenter sa mollesse.

Puisque vous le connaissez, Sampson, vous qui êtes un excellent homme d'affaires et aussi actif qu'un jeune homme, je serais charmé que vous fussiez à sa rencontre. Y voyez-vous quelque empêchement ?

— Aucun, monsieur, répondit le commis, je n'aime pas beaucoup M. Henri, car je le regarde toujours comme la cause de la ruine de mon pauvre Joseph, mais je suis prêt à faire vos volontés, Monsieur Balderby. Ceci est une affaire et je suis toujours disposé à faire n'importe quoi en matière d'affaires. Je ne suis qu'une espèce de machine, monsieur... une machine presque tout à fait usée, maintenant... mais tant que je tiendrai bon, employez-moi comme vous l'entendrez, monsieur. Je suis prêt à faire mon devoir.

— Je suis sûr de cela, Sampson.

— Quand dois-je partir pour Southampton, Monsieur ?

— Mais je pense que vous ferez bien de partir demain, Sampson. Vous quit-

terez Londres par le train de l'après-midi qui part à quatre heures. Vous terminerez votre besogne ici dans la matinée, et vous arriverez à destination entre sept et huit heures. Je laisse tout à votre disposition. Mlle Laure viendra en ville pour voir son père à Portland-Palace.

Il tarde beaucoup à la jeune enfant de revoir celui qu'elle n'a plus contemplé depuis l'époque où elle avait deux ans à peine. C'est chose étrange que l'effet de ces longues séparations. Mlle Laure pourrait passer dans la rue à côté de son père sans le reconnaître, et pourtant son affection pour lui n'a pas changé durant ses longues années.

Limogne

Fête locale des 14, 15 et 16 août. — Notre fête locale s'annonce cette année comme devant être particulièrement intéressante, un groupe de jeunes gens de bonne volonté, s'est mis courageusement à l'œuvre. Il s'est assuré le concours d'un orchestre des mieux choisis, la fête est de l'avis de tous assurée d'un plein succès.

Programme

Samedi 14 août, à six heures du soir, la fête sera annoncée par des salves d'artillerie, arrivée des musiciens en ville; 9 heures, brillante retraite aux flambeaux, bal jusqu'à 11 heures.

Dimanche 15 août, réveil en musique; 11 heures, tour de ville; 4 heures soir, jeu de la cruche, place de l'Eglise; 4 h. 1/2, jeu de la poêle, place du Four; de 5 à 6 heures, jeux divers sur toutes les autres places; 6 heures, bal du jour; 8 h. 1/2, brillant feu d'artifice (pièce sensationnelle), 9 h. 1/2, départ du ballon « Liberté »; 10 heures, grand bal de nuit, bataille de confetti.

Lundi 16 août matin, sur la grande place, de 9 à 11 heures, concours de grimaces, jeu de la ficelle, des œufs, des anneaux et autres; trois heures soir, courses locales de bicyclettes, 1er prix, 8 fr., 2e prix, 4 fr.; 3e prix, 2 fr.; 5 h. soir, bal sous la halle; 9 heures, grand bal champêtre; à minuit, clôture de la fête par un réveil monstre.

Un tir public sera organisé pendant la durée des fêtes. Les lots sont de toute beauté, l'affiche en donnera le détail, prix du carton 0 fr. 50.

Les habitants de la ville de Limogne sont priés de pavoiser et d'illuminer leurs maisons, le dimanche au soir 9 heures. Les étrangers qui voudront bien honorer ces fêtes de leur présence trouveront comme les années précédentes un accueil très fraternel.

La commission ne répond en aucun cas des accidents.

Concots

Comice agricole. — Le concours annuel du comice agricole des Bas-Plâteaux-du-Quercy, destinés à encourager l'élevage de la race ovine des Causses du Lot, aura lieu à Concots le dimanche 22 août.

Ce concours est spécial aux éleveurs des trois cantons de Lalbenque, de Limogne et de St-Géry. La somme de 800 francs répartie en divers prix et 6 médailles qui seront attribués aux meilleurs lots. Les animaux à exposer sont classés en trois catégories: agneaux et agnelles de l'année; antenais et antenaises; bœuf et brebis de 2 à 4 ans faits.

On peut consulter les affiches qui ont été adressées à toutes les communes intéressées ou demander les renseignements au secrétaire du comice, à Concots. Les exposants devront se faire inscrire avant le 15 août.

Puy-l'Évêque

Fête locale. — Ce soir samedi commencent les réjouissances organisées à l'occasion de notre fête annuelle, qui promet d'être des plus attrayantes et des mieux comprises.

Rien n'a été négligé pour égayer notre « Boto » qui obtiendra le plus vif succès.

Lagardelle

Accident. — Jeudi matin, le porteur de pain, M. Foissac, ouvrier de la boulangerie Guillaume, d'Albas, se rendait dans notre localité pour sa tournée habituelle.

Au moment de sa rentrée, un cahotement le jeta brusquement sur le talus de la route et la roue du véhicule qu'il conduisait lui passa sur le corps.

Immédiatement relevé par les personnes présentes, M. Foissac fut sommairement soigné et sa blessure ne l'empêcha point de se rendre à son domicile. D'après l'avis du docteur appelé, quelques jours de repos seront nécessaires pour le rétablissement du blessé.

Tour-de-Faure

Fête votive. — Samedi, dimanche et lundi, 7, 8 et 9 août aura lieu notre fête locale.

Nous n'avons qu'à rappeler sa date pour voir accourir parmi nous de nombreux étrangers. Ils n'ont certes pas oublié l'accueil bienveillant dont ils ont été l'objet et les bonnes heures de délassement qu'ils ont passées dans notre jeune commune.

Cette année, les organisateurs de notre fête ont voulu se surpasser: retraites, illuminations, bals, courses et jeux divers, etc., etc., rien n'a été négligé.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Colonie scolaire. — C'est par le premier train qui se dirige sur le Cantal que la colonie scolaire de notre ville, composée de 23 fillettes ou garçons, est partie pour se rendre à Souceyrac, sous la direction de notre dévoué inspecteur primaire, M. Braud, accompagné de M. Carrière, le maître pétillant et infatigable.

Le public s'est vivement intéressé au départ de cette riche école qui faisait entendre son joyeux bourdonnement.

Disparition. — Le domestique du métayer de Mme veuve Châtelain et le fils d'un métayer sont partis mardi dernier en disant qu'ils allaient se baigner. On ne les a plus revus depuis, et malgré toutes les recherches opérées par la gendarmerie, on n'a pu retrouver leurs traces. On suppose qu'ils se sont noyés.

Puybrun

Nos honorés. — Dimanche dernier, M. Carbonnière Urbain, gérant des propriétés de M. Lary, trouva une portemonnaie sur la voie publique contenant une certaine somme d'argent.

Cet honnête citoyen s'empressa de faire sa déclaration à la Mairie où la personne qui l'avait perdu put le réclamer.

Nos félicitations à cet honnête homme.

Gréalou

Concours de tir. — Le bureau de la Société de tir de Gréalou a définitivement organisé un concours pour les 15 et 16 août prochains. Les prix choisis sont nombreux et variés d'une utilité incontestable, d'une valeur totale d'environ 100 francs. Ils comprendront principalement une pendule, un revolver, une glace, un réveil forme prisme, une lampe à colonne, une chartreuse de Limoges, deux sirops Dulac, un kummel, etc.

Tous les lots seront exposés dès le samedi 14 août.

La Société, désirant mettre le concours, malgré la réelle valeur des prix, à la portée de toutes les bourses, n'a fixé qu'à 0 fr. 40 le prix du carton.

L'accueil le plus bienveillant sera réservé à tous les tireurs.

Laurettes

Fratrie. — La jeunesse de notre commune célébrera sa fête patronale annuelle les 7, 8 et 9 août. Le programme des réjouissances comporte de brillantes attractions: concours de tir, courses de bicyclettes, etc. etc.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Repression des fraudes. — Des relevements ont été effectués ces jours derniers à Salviac et Dégagnac par M. le commissaire de police de Gourdon.

Tous les échantillons seront soumis à l'analyse.

Appréciation du Jury au concours de La Rochefoucauld. — Orphéon Gourdonnais. — Lecture à vue. — 3e division, 1re section. — Le directeur donne le la, les ténors ont cru que c'était la première note de leur attaque do. Cette transposition à part, ce n'est pas mal (1er prix).

Exécution. — Chœur des Romains (Massenet). — Bon ensemble, les mezzo forte son trop piano. A la lettre H. c'est subitement trop vite au lieu de l'indication en animant beaucoup (1er prix). — Le jury à l'unanimité décide de décerner un prix de direction à M. Dupas.

Labastide-Murat

Pauvre fou. — Les habitants du paisible village de Mallargues étaient mis en émoi par les faits et gestes d'un pauvre dément, M. C..., qui menaçait quiconque voulait l'approcher. Craignant que quelque malheur ne survint, on prévint immédiatement la gendarmerie, qui se mit en devoir de capturer aussitôt le pauvre fou. On se souvient qu'à pareille époque, par une chaleur torride, le malheureux jeune homme incendia trois immeubles, mettant ainsi le hameau tout en feu. On dut alors, comme cette fois-ci, le faire interner. Il a été dirigé sur la maison d'aliénés de Leyme.

La Fête Annuelle. — C'est dimanche prochain la fête annuelle. Les jeunes gens chargés de l'organiser ne paraissent pas beaucoup se remuer pour nous servir quelque attraction nouvelle. Cependant en se basant sur les recettes annuelles recueillies et en les employant précieusement, il serait possible d'organiser ici, comme ailleurs une estudiantina. Cela nous sortirait du vulgaire habituel.

Chez nos voisins

Lot-et-Garonne

Condat

Fêtes Condataises

Le comité des Fêtes Condataises à l'honneur d'informer les habitants du Faubourg que la date des fêtes est fixée aux 14, 15 et 16 août prochains. Ces fêtes qui auront cette année un éclat inaccoutumé, ont leur commission constituée comme suit:

Président d'honneur. — Trouillon père « Industriel à Condat. »

Président. — Bénéch Frédéric « adjoint au maire. »

Vices-présidents. — MM. Delcaillon, Delpon et Nermord, Conseillers municipaux.

Treasorier et secrétaire. — Fialdès instituteur à Condat.

Commissaires. — MM. Delpon René, Delpon Elie, Marcel Laville (armes et cycles Avenue des Ecoles), Bayles A., Despont Joseph (facteur auxiliaire à Condat), Valentin Trouillon, Reste, Nermord Irénée, Roussilles frères, Mommaitié Gabriel, Plagés Rubens, Fabre Roger, Mommaitié Camille, Poulon Raymond, Villeneuve Gabriel, Plagés Roland, Coste Clodion, Couleau, Billard Maristain, Lausac René, Bord André.

Une délégation passera au domicile des habitants du Faubourg dans le plus bref délai. Vu le but que poursuit le comité, nul doute que les oboles reçues ne soient fructueuses.

Nous savons très bien, que certaines personnes commencent à dire que cette sympathie leur importe peu et qu'il leur est complètement égal de connaître ou non cette délégation, d'être amis ou ennemis avec elle. A ceux-la, nous répondrons qu'il leur en coûtera peu de la laisser leur faire la politesse d'une visite et nous espérons qu'après coup ils n'en seront pas plus fâchés car « bigrê dé bougro » elle ne doit pas leur administrer les St-Sacrements mais leur demander un peu d'argent.

C'est-à-dire qu'elle espère trouver partout bon accueil et que, même ceux qui n'aiment point les délégations de ce genre, n'auront aucun motif pour ne pas la recevoir.

Pour le Comité des Fêtes, Rubens PLAGÉS.

P. S. La commission des fêtes, réunie mercredi dernier, a décidé de faire un nouvel appel à tous, hommes, jeunes hommes, femmes, demoiselles, etc. etc., et de les admettre dans la société, afin de

secondier les commissaires dans leur rude besogne.

La prochaine réunion aura lieu mercredi prochain, à 8 h. 1/2 du soir, dans une des salles de l'École publique des garçons.

Nous espérons que tous les habitants se feront un plaisir de se faire inscrire en très grand nombre afin de prouver une fois de plus aux étrangers, que les Condatois savent faire de belles fêtes.

R. P.

Bibliographie

Mon Dimanche publie cette semaine de très piquants « Souvenirs d'une employée du Louvre » qui assista à l'édification de la fortune de M. Chateaubard. Il faut lire ces révélations des plus amusantes sur « les dessous » de la vie moderne. Dans le même numéro, il faut lire un court et déopilant chef-d'œuvre de Georges Courteline: « Le Nez du général Saif. » Impossible de trouver une page plus comique, plus réjouissante, plus irrésistible que ce récit qui provoque « le fou rire ! Qui n'a pas son fétiche ? » est ensuite une page des plus curieuses, pleine de révélations inattendues sur nos grands hommes. Vient après « Le Vieux Moulin » délicieuse romance inédite de G. Perducat; une émouvante nouvelle de Michel Corday: « Le Survivant de la Mission Blac »; un grand roman palpitant d'intérêt: « Arsène Lupin contre Herlock Sholmès », un grand concours avec multiples prix de valeur, plus de soixante articles illustrés ! Mon Dimanche paraît chaque vendredi. On le trouve partout au prix de 10 centimes. Demandez-en des numéros spécimens, gratis et franco, à l'Administration, 4, rue de la Vrillière, Paris 1er.

Le fascicule du 10 août du Journal de l'Université nous donne le texte intégral de belles conférences qui ont été faites, naguère, dans la jolie salle des Annales, par MM. Jean Richepin sur « Bossuet »; Georges d'Espèrès sur les « Adieux de Fontainebleau »; Camille Le Senne sur « Ames Farouches »; Bourgauf Duouard sur « Rossini ». Ce précieux périodique est, comme toujours, abondamment illustré d'estampes et de portraits, et il constitue, pour les amateurs, une mine inépuisable de renseignements, et, pour les gens de goût, un véritable régal littéraire.

En vente partout : 60 centimes.

Les Annales consacrent, cette semaine, une importante partie de leur numéro à l'Exposition de Nancy. L'académicien Maurice Barrès y analyse subtilement l'âme lorraine; André Hallays y raconte l'histoire de Nancy et de nombreuses illustrations mettent sous les yeux du lecteur les principales attractions de sa grande Exposition. Signalons encore, dans ce même fascicule, un piquant souvenir de voyage d'Henri Lavedan; de judicieuses réflexions d'Adolphe Brisson sur les palmiers et les distributions de prix; une savante étude d'Emile Fagnat sur Joachim du Bellay, qu'on vient de fêter dans son pays natal; de beaux poèmes d'Edmond Harancour et Fernand Gregh; des chroniques de Léopold Mabileau, Jules Bois, Max de Nansouty, Yvonne Sarcey, etc.; des pages rétrospectives de J. M. de Heredia, Clovis Hugues, Joachim du Bellay, etc.; et, dans un supplément théâtral, la charmante comédie de Gabriel Rigond « Kéroubins », facile à monter et à jouer pendant les vacances.

En vente partout. Le numéro : 25 centimes.

LA NATURE, Revue des sciences et de leurs applications aux Arts et à l'Industrie, Journal hebdomadaire illustré, Masson et Cie, éditeurs, 120, boulevard Saint-Germain, Paris. — Sommaire du n° 1889, du 7 août 1909.

Un bateau faucheur automobile, par René Donnières. — Un nouvel isolant artificiel la « bakélite », par E. Lemaire. — Le sport du planement, par Lucien Fourrier. — Les irrigations en Égypte, par R. Bonnin. — La fusion des métaux par les huiles lourdes, par René Champly. — Académie des sciences; séance du 2 août 1909, par Ch. de Villedeuil. — Le géographe français Bauche et la première carte de relief sous-marin, par J. Toulet.

Ce numéro contient 21 gravures et un supplément avec le bulletin météorologique de la semaine.

Lectures pour Tous

Au moment des vacances, beaucoup se demandent quel livre, quelle revue ils doivent emporter à la campagne ou à la mer. Pas d'hésitation possible quand on a lu, ne fût-ce qu'une fois, les Lectures pour Tous. Par la variété de leurs articles, toujours clairs, instructifs, pittoresques, par l'imprévu de leurs amusants reportages, qui nous promènent à travers toutes les curiosités de la vie contemporaine, par l'attrait de leurs merveilleuses illustrations, de leurs romans, nouvelles, concours, les Lectures pour Tous réalisent le type parfait de la Revue moderne, dont la place est marquée dans toutes les familles.

Jugez-en par le sommaire du numéro d'Août de la captivante publication d'Hachette et Cie.

Saint-Michel au péril de la mer. — Le Conservatoire de l'Équitation française. — Madame est en ballon! — Habits de dentelles et robes d'or. — Un poète de douze ans. — Les drames de la forêt en feu. — Ceux que Tartarin empêche de dormir. — La Capture de maître Achille, roman. — Fantaisies d'écoliers en vacances. — Le duel de Pierre M., nouvelle. — En aéroplane par-dessus la Manche. — Aujourd'hui et autrefois. — L'admirable merveille de la chirurgie. — La plage se met en fête pour nos enfants.

Abonnements. — Un an : Paris, 6 fr.; Départements, 7 fr.; Étranger, 9 fr. — Le numéro, 50 centimes.

A VENDRE

POUR CAUSE D'ACHAT D'AUTOMOBILE

un COUPÉ

Très léger, en excellent état.

S'adresser au Bureau du Journal.

Chronique agricole

Le folletage et le rougoût

Les vents violents occasionnent des dégâts parfois sérieux dans certains vignobles en déterminant le folletage.

On appelle folletage le dépérissement de certains ceps en pleine végétation, sans causes apparentes de maladies.

Après une pluie d'orage suivie d'un grand vent ou d'une forte chaleur, il n'est pas rare de voir un certain nombre de souches, la plupart du temps isolées, se flétrir en partie ou en totalité.

Cette mortalité a été observée de tout temps dans nos vignobles, mais elle est devenue plus fréquente depuis la reconstitution par le greffage des plants français sur les cépages américains.

Cet accident est attribué au défaut d'équilibre entre la sève puisée par les racines dans le sol et l'eau évaporée par les feuilles.

Dès que par suite de circonstances atmosphériques particulières, les racines cessent d'amener à la surface des organes respiratoires — les feuilles notamment — la quantité d'eau indispensable à leur fonctionnement, ils se flétrissent d'abord, la nutrition est arrêtée et le dessèchement commence. Ce sont généralement les vignes les plus vigoureuses au printemps, partant celles qui se trouvent dans des terres fertiles, ou récemment fumées et fraîches qui y sont le plus sujettes.

Ces cas les plus graves se remarquent à la suite d'une pluie d'orage suivie de vents violents secs ou de fortes chaleurs.

L'évaporation amène en outre une concentration de ses minéraux introduits dans les plantes par la sève alors qui agissent comme poison sur les végétaux.

Un labour tardif et profond en desséchant la terre peut favoriser le folletage.

Les ébranlements de la souche par suite des secousses imprimées par le vent en gênant la fonction nutritive peuvent occasionner le dépérissement des ceps.

La présence d'une couche d'eau dans les sous-sols serait une cause de cet accident.

Ces cépages greffés sur riparia sont plus sujets que les autres. L'aramon est plus souvent atteint que le carignan.

Quelle que soit la cause du mal, il importe de rechercher les moyens de l'atténuer. Il faut d'abord s'appliquer à éviter les blessures et à diminuer les besoins d'eau de la plante; augmenter le système racinaire par les défonçements profonds et le drainage des terres humides.

Maintenir dans le sol une humidité suffisante en s'opposant à une forte déperdition d'eau par les feuilles en pratiquant le pincement et le rognage et en multipliant les binages et les poudrages des vignes sujettes au folletage.

Les poudres phosphatées et les poudres de couleur blanche surtout en diminuant le pouvoir absorbant des corps qui en sont recouverts, sont les plus efficaces.

Aussitôt que l'on aperçoit des souches avec des sarments flétris, il faut juger l'importance du mal et agir de la manière suivante.

Quand le flétrissement est récent et peu prononcé, il faut rogner les sarments en supprimant les extrémités sur 20 à 40 centimètres de longueur.

Si le flétrissement est plus sérieux on coupe le sarment à un œil au-dessus du dernier raisin.

Quand il est complet, c'est-à-dire qu'il atteint les feuilles de la base, il faut retailler les jeunes pousses à 2 ou 3 yeux. Aussitôt ces opérations faites, il sera très utile de donner un arrosage copieux si on a de l'eau à proximité. A défaut d'eau, il faudra butter les souches jusqu'à la naissance des coursons et tasser fortement la terre.

Il est bon de signaler en outre le résultat obtenu par le badigeonnage au sulfate de fer.

Après avoir retaillé la souche malade, on badigeonne les plaies avec une solution de sulfate de fer « un verre de sulfate de fer dans quatre verres d'eau » ainsi que le corps de la souche (vieux bois) comme on le fait au moment de la taille d'hiver.

Dans bien des cas, quarante-huit heures après cette opération, les rameaux flétris sont redevenus verts et la souche a repris son aspect normal. La simplicité de ce traitement mérite l'attention des viticulteurs, d'autant plus qu'il est peu coûteux en lui-même.

Le folletage, même partiel, détermine toujours un affaiblissement plus ou moins sérieux des ceps.

Il est donc avantageux de stimuler la végétation par une demi-fumure; le nitrate de soude, facilement assimilable est l'engrais le mieux indiqué à

la dose de 40 à 50 grammes par pied.

Il importe en outre de ne pas négliger les traitements anticryptogamiques pour faciliter la cicatrisation des plaies et l'aoutement du bois en vue de la taille suivante.

J. ARTIGALA,

Diplômé de la Ferme-Ecole de l'Aude.

SAVON CONGO

Blancheur et Teint VICTOR VAISSIER

MARCHÉS AUX PRUNES

Lanzun (Lot-et-Garonne, 6 août. Nos marchés aux prunes qui, à juste titre, jouissent de la plus grande réputation, seront cette année-ci, comme d'ailleurs tous les ans, très bien approvisionnés. Les nombreux négociants qui se rendent sur notre place y trouveront quantité et qualité.

La récolte qui au début semblait gravement compromise par l'invasion des chenilles n'a cependant eu en la majeure partie de la région que des dégâts insignifiants.

Bulletin Financier

Paris, 6 août.

La question Crétoise a influencé le marché qui s'est montré en général moins ferme et qui a manifesté une grande hésitation.

La Rente française est faible à 98,02. Le Russe 3 0/0 1891 se représente à 74,85 et le 1896 à 72,80. Le 5 0/0 1906 fléchit à 102,75, le 4 1/2 1909 à 96,70 et le Consolidé à 90,40.

Le Turc est lourd à 93,95. L'Extérieure espagnole recule à 96,60, l'Italien à 103,90 et le Portugais à 62,75.

Nos Sociétés de Crédit sont calmes. La Banque de Paris se négocie à 1632, le Comptoir d'Escompte à 731, le Crédit Foncier à 765 et le Crédit Lyonnais à 1282.

Les chemins français ne sont pas cotés à terme.

Les obligations de 500 fr. 5 0/0 de la Ville de Kiotô sont demandées à 495.

L'action des mines d'étain d'Arnoya s'avance à 91.

République Française

MINISTÈRE DE LA GUERRE

Le 24 Août 1909, à deux heures du soir, il sera procédé à la Mairie de Cahors, à l'adjudication de la fourniture du pain de troupe à la ration à effectuer dans la Place de Cahors du 1er octobre 1909 au 30 septembre 1910.

Pour tous renseignements s'adresser à la Sous-Intendance Militaire de Cahors.

Ouverture du pressoir de St-Georges

MM. Bugès & Baudel, ont l'honneur de prévenir leur nombreuse clientèle qu'ils sont à sa disposition pour pressurer, noix, coings (etc.) Vente de Brou à 0 fr. 50 le litre.

Conseil du Docteur Après chaque Repas prenez une FRANCISCAINE

LA PHOSPHIODE est le Reconstituant et le Dépuratif le plus énergique Grande Pharmacie de la CROIX-ROUGE, Cahors

Table with columns: ESPÈCES, ENTRÉES DIRECTES, RENVOI, PRIX PAR 1/2 KILOG. (1er, 2e, 3e qualités)

OBSERVATIONS. — Vente moyenne sur les bœufs et les veaux, mauvais sur les moutons, bonne sur les porcs. Les provenances du Lot, du Lot-et-Garonne, Aveyron et Cantal ne peuvent être classées qu'en deuxième et troisième qualités.

Une Fraude Nous prévenons le public qu'un ancien employé des Produits de St Vincent de Paul se livre à une audacieuse contrefaçon de l'Elixir et de la Confiture de Saint Vincent de Paul, qui guérissent radicalement l'Anémie en 20 jours.

Zig-Zag LE MEILLEUR PAPIER à CIGARETTES

Pilules Belges Contre l'incontinence d'urine

L'incontinence nocturne d'urine provoque, surtout chez les jeunes gens l'évacuation de l'urine pendant le sommeil, sans que la sensation soit assez forte pour réveiller le sujet.

L'incontinence diurne d'urine, généralement provoquée par l'âge ou la faiblesse des organes urinaires, fait que le sujet laisse échapper son urine en toussant, riant, en se mouchant et souvent sans causes apparentes.

Ces diverses manifestations morbides sont rapidement et sûrement guéries par l'emploi des Pilules Belges inoffensives.

Les Pilules Belges se trouvent dans toutes les pharmacies au prix de 1 fr. 50 la boîte.

Dépot à Cahors Pharmacie de la CROIX ROUGE.

Expédition franco à domicile contre 1 fr. 50 par boîte adressés à

M. REYGASSE, O. A., Pharmacien à Lacapelle-Marival, Lot. Discretion absolue. Timbre pour réponse.

LES MONTRES JUST (MARQUE FRANÇAISE)



Bijouterie VERDIER CAHORS, 67, boulevard Gambetta, CAHORS

PROPRIÉTÉ à VENDRE à Terre-Rouge

en terre labourable Eau, agrément et rapport

Ecrire pour visiter, à M. VIGOU-ROUX, pharmacien à Castel franc.

CHOCOLAT MENIER

Méfiez-vous
DES
Contrefaçons

Chemin de fer d'Orléans

FÊTE DE L'ASSOMPTION

Dimanche 15 Août 1909

Validité exceptionnelle des billets
Aller et Retour

A l'occasion de la Fête de l'Assomption 1909, la Compagnie d'Orléans rendra valables du Mercredi 11 au dernier train du Lundi 23 Août, les billets Aller et Retour ordinaires à prix réduits, délivrés aux prix et conditions des Tarifs Spéciaux G. V. n° 2 et 102.

Ces billets conserveront leur durée normale de validité lorsqu'elle expirera après le 23 Août.

VACANCES 1909

La montagne

En Auvergne : La Bourboule, le Mont-Dore, Royat, Le Lioran, Vic-sur-Cère, Rocamadour, Gouffre de Padirac, Grottes de Lacave, etc.

Aux Pyrénées : Pau, Eaux-Bonnes, Eaux-Chaudes, Argelès-Gazost, Caunterets, Luz (Gavarnie), Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Ax-les-Thermes, Amélie-les-Bains, Vernet-les-Bains, etc.

Bains de mer

Côtes sud de la Bretagne : Pornichet, La Baule, le Pouldu, Le Croisic, Mer du Morbihan, Quiberon, Belle-Ile, Carnac, Donarnenez, etc.

Golfe de Gascogne : Arcachon, Biarritz, Mimizan, Cap-Breton, Guéthary, Saint-Jean-de-Luz, Hendaye, Saint-Sébastien, etc.

Littoral Roussillonnais : La Nouvelle, Argelès-sur-Mer, Collioure, Port-Vendres, Banyuls, Cerbère, etc.

Cartes de libre circulation à prix réduits, en Touraine, en Bretagne, en Auvergne et dans les Pyrénées.

Billets de famille à prix très réduits. — Réduction sur le réseau d'Orléans allant jusqu'à 75 % suivant le nombre des personnes.

Pour plus amples renseignements, consulter le Livret-Guide Officiel de la Compagnie d'Orléans, en vente au prix de 0 fr. 30 dans ses principales gares et stations ainsi que dans ses bureaux de ville et adressé franco contre l'envoi de 0 fr. 50 à l'Administration Centrale, 1, Place Valhubert, à Paris, Bureau du Trafic-Voyageurs (Publicité).

Trains spéciaux à prix réduits organisés au départ de l'Aveyron, du Lot, de l'Auvergne et de la Corrèze pour Paris-Austerlitz, les 4, 6, 12, 18, 20, 26, et 31 Août 1909.

Des trains spéciaux à prix réduits et comprenant uniquement des voitures de 3^e classe, seront mis en marche les 4, 6, 12, 18, 20, 26 et 31 Août prochain au départ de Rodez et de Vic-sur-Cère pour Paris-Austerlitz et dans lesquels auront accès les voyageurs en provenance des gares des sections désignées ci-après. Le retour individuel des voyageurs

qui utiliseront ces trains spéciaux pourra s'effectuer par tous les trains du service ordinaire dans un délai de 90 jours à compter du jour du départ.

PRIX DES PLACES (Aller et Retour)

Gares comprises entre Rodez (inclus) et Capdenac (inclus), St-Géry (inclus) et la Madeleine (inclus), Naussac (inclus) et Lexos (inclus) Decazeville... 35f.10

Gares comprises entre La Capelle-Viescamp (inclus) et Montvalent (inclus) via Figeac, Vers (inclus) et Noailles (inclus)..... 32f.10

Gares comprises entre Vic-sur-Cère (inclus) et Saint-Denis-près-Martel (inclus)..... 31f.10

Gares comprises entre les 4 Routes (inclus) et Estivaux (inclus) Montagnac-Saint-Hippolyte (inclus) et Aubazine-St-Hilaire (inclus)..... 29f.10

Vigeois et Uzerche..... 26f.10

La délivrance des billets aura lieu, d'une part, à Paris, à l'Agence des Trains Bonnet, 64, Boulevard Beaumarchais, et, d'autre part, aux gares comprises sur les sections désignées ci-dessus; elle commencera à ces gares 5 jours au moins avant le départ des trains.

Il est accordé une franchise de 30 kilos de bagages par place.

Il n'est fait aucune réduction spéciale sur les prix des billets pour le transport des enfants.

Pour plus amples renseignements, consulter les affiches spéciales apposées dans les gares.

SAISON D'ÉTÉ

Vacances 1909

Billets d'aller et retour Collectifs de famille

En 1^{re}, 2^e et 3^e classes délivrés du 25 juin au 1^{er} Octobre aux familles d'au moins trois personnes, de toute station du réseau à toute station du réseau située à 125 kilomètres au moins du point de départ (1). Validité : jusqu'au 5 Novembre, quelle que soit l'époque de la délivrance.

Réduction des aller et retour pour les trois premières personnes, de 50 0/0 pour la quatrième et 75 0/0 pour la cinquième et les suivantes.

Arrêts facultatifs à toutes les gares situées sur l'itinéraire.

(1) La distance minima de 125 kilomètres est réduite à 60 kilomètres pour les billets à destination d'une station thermale ou balnéaire.

Faculté pour le chef de famille de rentrer isolément à son point de départ. Délivrance à un ou plusieurs membres de la famille de cartes d'identité permettant au titulaire de voyager isolément à demi-tarif entre le point de départ et le lieu de destination mentionnés sur le billet.

En outre, les membres de la famille au-dessus de trois personnes ont la faculté d'effectuer isolément leur voyage à aller et au retour en acquittant au guichet le prix d'un billet militaire.

La Compagnie d'Orléans a organisé dans le grand hall de la gare de Paris-Quai-d'Orsay une Exposition permanente d'environ 1 600 vues artistiques (peintures, eaux-fortes, lithographies, photographies), représentant les sites, monuments et villes des régions desservies par son réseau.

L. MAURY

Chirurgien-Dentiste de la Faculté de Médecine de Paris

Lauréat de l'École Dentaire de France

Successeur de BAKER

10, Rue du Lycée

À côté de l'Hôtel de l'Europe (de 9 à 5 heures)

Travail parfait et entièrement garanti

INSTRUMENTS AGRICOLES

A. ARTIGALAS

CONSTRUCTEUR-MÉCANICIEN

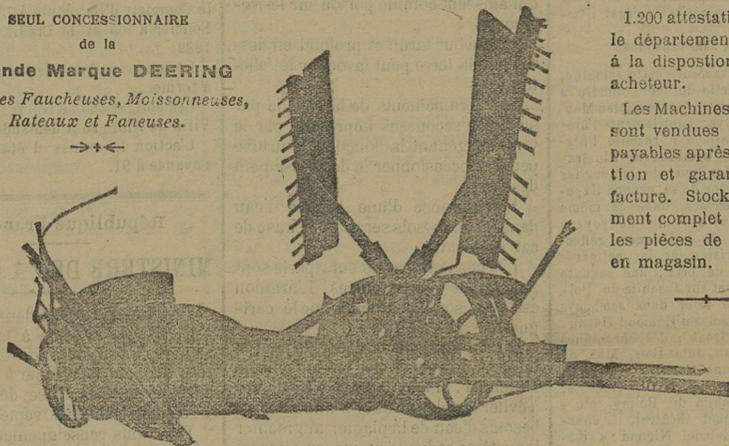
CAHORS

SEUL CONCESSIONNAIRE de la

Grande Marque DEERING

pour les Faucheuses, Moissonneuses, Rateaux et Faneuses.

→←



1.200 attestations dans le département du Lot, à la disposition de tout acheteur.

Les Machines DEERING sont vendues à l'essai, payables après satisfaction et garanties sur facture. Stock absolument complet de toutes les pièces de rechange en magasin.

En outre de ces merveilleuses machines, M. ARTIGALAS peut fournir n'importe quelle marque au choix du client, telles que Mac-cornick, Filter, Plano, etc.

Installations de moteurs industriels et agricoles pour minoterie, carderie, boulangerie, pompes et électricité. Matériel de battage à bras et à moteur, Semoirs, Coupe-racines, Herbes Planet, Charrues brabant.

Grande Pharmacie de la Croix-Rouge

La plus importante Pharmacie de toute la région

LA MIEUX APPROVISIONNÉE

LA MIEUX ORGANISÉE

Vend LE MEILLEUR MARCHÉ

Directeur : PAUL GARNAL, Pharmacien de 1^{re} classe

Diplômé de l'École Supérieure de Pharmacie de Paris
Membre du Conseil départemental d'Hygiène du Lot. — Inspecteur des Pharmacies du Lot
Ancien Pharmacien adjoint de l'Assistance publique de Paris

CAHORS — Boulevard Gambetta, en face le Théâtre

L'HUILE DE FOIE DE MORUE

jouit d'une réputation très ancienne comme médicament dépuratif et reconstituant; mais comme elle est d'un goût désagréable et d'une digestion difficile.

Les médecins la remplacent l'été et l'hiver chez les enfants et les grandes personnes par la :

PHOSPHIODE

à l'Extrait d'Huile de Foie de Morue iodé et biphosphaté pour le traitement et la guérison des :

Maladies de la poitrine, Maladies des os, Maladies des enfants
Rhumatismes, Engorgements ganglionnaires,
Toux opiniâtre, Furoncles, etc.

Prix du fl. : 2 fr. au lieu de 3,50; le litre : 4,50 au lieu de 6 fr.

La PHOSPHIODE et le Corps médical

ATTESTATION d'un Médecin de la Faculté de Paris

« Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit le PHOSPHIODE. C'est de l'Huile de Foie de Morue concentrée et débarrassée de ses corps gras qui la rendent indigeste et désagréable à prendre. »

« Chaque flacon de PHOSPHIODE renferme les principes dépuratifs et fortifiants contenus dans cinq litres d'Huile de Foie de Morue associés à du Phosphate de Chaux assimilable et à de l'Iode à l'état naissant. »

« La PHOSPHIODE fortifie les enfants faibles, fait disparaître les engorgements ganglionnaires, fortifie les os. »

« C'est le grand remède contre l'Anémie et les Pâles couleurs. »

« Son action réconfortante sur le système nerveux en fait un spécifique contre la neurasthénie. »

« Par son Iode, elle s'impose aux personnes atteintes de rhumatismes, de bronchites aiguës ou chroniques, et de toutes les affections de poitrine. »

« Administrée aux convalescents, elle hâte le retour des forces, stimule l'appétit, fortifie les bronches. »

Docteur ORTEL,

de la Faculté de Médecine de Paris, 7, Boulevard Ornano, Paris.

Laboratoire de la PHOSPHIODE

et des Produits pharmaceutiques de la CROIX-ROUGE — CAHORS

Dépôt dans toutes les Pharmacies

A. WILCKEN

CHIRURGIEN-DENTISTE

DIPLOMÉ

DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE

L'ÉCOLE DENTAIRE DE PARIS

DENTISTE DU LYCÉE GAMBETTA

ET DE

L'ÉCOLE NORMALE

D'INSTITUTEURS

Consultations tous les jours de 9 h. à 5 h.

69, BOULEVARD GAMBETTA

EN FACE LE CAFÉ TIVOLI

M. Wilcken n'a pas d'OPÉRATEURS

IL GARANTIT SON TRAVAIL

ATTENDU QUE TOUT EST FAIT PAR

LUI-MÊME

Si vous voulez avoir des PORCS

GROS, GRAS, ROSES,

Toujours de bon appétit,

Demandez à votre pharmacien,

La poudre Américaine du Dr Jacob.

Prix de la boîte, 2 fr. 25.

DEPOT à CAHORS :

pharmacie ARTIQUE

A PRAYSSAC :

pharmacie DU VERDIER

DEPOT pour le GROS :

pharmacie VIGOUROUX

A CASTELFRANC

Le propriétaire gérant : A. COUESLANT

Imprimerie A. Coueslant

1, Rue des Capucins, CAHORS

IMPRIMEUR :

De la Compagnie d'Orléans, de la Compagnie des Chemins de fer Nogentais
DE L'UNION FRANÇAISE ANTIALCOOLIQUE, DE L'UNION FRANÇAISE DES FEMMES POUR LA TEMPÉRANCE

de la Société française de Tempérance de la Croix-Blanche

du Club Cévenol, des Syndicats d'initiative départementaux

des Associations des Anciens Elèves :

de l'École Normale des Instituteurs de la Seine,

DE L'ÉCOLE NORMALE DES INSTITUTEURICES DE LA SEINE,

du Lycée Fénelon et du Lycée Rollin

de nombreuses publications médicales, sténographiques et antialcooliques, etc., etc., etc.

14 PRESSES

INSTALLATION

A vapeur et à l'électricité.

OUVRAGES DE LUXE, TRAVAUX EN TOUS GENRES (ADMINISTRATIFS & COMMERCIAUX)

BROCHURES, JOURNAUX ILLUSTRÉS, PÉRIODIQUES, MÉMOIRES & THÈSES

CIRCULAIRES, PROSPECTUS, AFFICHES, LABEURS

Étiquettes, Enveloppes, Têtes de Lettres, Factures, Registres

TABLEAUX, PROGRAMMES, CARTES COMMERCIALES, MENUS

Mandats, Souches, Lettres de Naissance, Mariage et Décès

CARTES DE VISITE

PRIX MODÉRÉS